

LIBRE EXPRESSION

Horizons 2020

En France la compétence « école » est dévolue aux communes. Par « écoles » il faut entendre l'école primaire, qui regroupe les sections maternelle et élémentaire. Et ce qui appartient aux communes c'est la responsabilité de leurs construction, entretien et équipement. Elles peuvent également assurer la restauration scolaire, les activités périscolaires et les transports scolaires. À Saint-Symphorien-d'Ozon nous portons l'ensemble de ces missions, excepté le transport, pour nos trois écoles : deux publiques -Parc et Marais- et une privée sous contrat -Saint-Claude-la-Colombière.

En 2020 nous nous étions engagés à réhabiliter en profondeur les bâtiments de celle des Marais, incluant le restaurant scolaire. Après plusieurs mois d'études et de consultations, nous avons choisi le cabinet d'architectes qui suivra les travaux. Leur montant dépassera les 4 millions d'Euros, ce qui représente, quoiqu'ils soient financés sur plusieurs exercices, une part très importante de notre budget investissement. Ouverture prévue : 2025.

Nous serons heureux de mettre à disposition de nos enfants, de leurs enseignants et du personnel des locaux fonctionnels et écologiques.

À notre place et dans le temps qu'offre une mandature, conscients du rôle que nous avons à jouer dans l'éducation de nos enfants, nous voulons qu'ils soient bien, et qu'en cette période si fondamentale de leur parcours de vie ils puissent dans les meilleures conditions apprendre et comprendre, se doter des connaissances qui forment l'esprit critique, celui qui aide à distinguer le simple du simpliste.

Distinction que nous encourageons l'opposition à cultiver, en privilégiant l'étude et l'effort sur l'exhortation et la facilité. Exemple : les PFAS, sujet grave, qui mérite d'être traité avec sérieux. Or nos contradicteurs, sachant sensibles les questions de santé, trouvent là une occasion de suggérer que nous le traitons trop peu, nous demandant d'effectuer des prélèvements et des analyses de nos sols, nappes et productions. Rappelons que si ces actions sont nécessaires, elles doivent être portées par l'Etat, qui seul dispose des moyens de les conduire, via ses agences de santé et des laboratoires spécialisés et agréés. C'est ainsi qu'à la date de parution de ce magazine se sera déroulée une réunion publique en présence, donc, des services de l'Etat. Enfin nous vous tiendrons informés des suites de cette pollution préoccupante, en poursuivant un dialogue constructif avec le collectif « Ozon l'eau saine ».

Ozon l'Avenir

Les élus d'Ozon l'Avenir vous proposent de découvrir ce mois-ci les possibilités d'actions de notre commune que nous pourrions conduire en faveur de la transition écologique.

Nous habitons une commune à l'interface entre la banlieue métropolitaine et la campagne, et pourtant la nature ne trouve que peu de place dans le cœur du village. La végétalisation des cours de récréation de nos écoles n'est pas un projet utopique mais un projet tant protecteur (désimperméabilisation de nos sols, îlot de fraîcheur...) que pédagogique dans le rapport de nos enfants au vivant (amélioration du climat scolaire, développement social de l'enfant, jardin pédagogique...). De nombreuses municipalités ont engagé une réflexion d'avenir en concertation avec les enseignants et les habitants, nous souhaitons que notre commune s'y engage, en particulier dans le projet d'extension de l'école des Marais. Nous n'oublions pas non plus que la végétalisation urbaine concerne également nos rues et nos infrastructures.

Nous vivons une époque où les ressources naturelles montrent des signes d'épuisement. Il nous tarde d'agir collectivement à notre échelle pour limiter notre impact environnemental en consommant moins et surtout mieux : économie d'eau, d'énergie, de produits coûteux en matière première (technologies, plastiques, emballages...); mobilisation des circuits courts; mise en place d'une recyclerie; espaces de travail partagés, rénovation énergétique... Les actions possibles sont nombreuses mais requièrent d'y être sensibilisés pour comprendre l'impact de l'individu à celui de la commune. Nous invitons la majorité à lancer avec nous ce programme de sensibilisation que nous souhaitons coopératif où chacun apporte son expérience et son expertise.

Au dernier conseil municipal, nous avons voté pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le parking de Louise Labé mais nous regrettons qu'il n'y ait pas davantage sur notre territoire tant sur les bâtiments communaux (crèche, gymnases, salles municipales, écoles...) que sur les habitations individuelles. Nous sommes favorables à la mise en place de subventions communales ou intercommunales pour les particuliers.

Enfin, nos terres agricoles sont d'une richesse formidable pour nous tous. Valoriser le métier de nos agriculteurs, découvrir leur passion de la terre et de la nature, savourer leur engagement dans une agriculture respectueuse de notre santé... À deux pas de nos espaces bétonnés se cultive sûrement un jardin merveilleux.